



## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 18 FEVRIER 2025

---

### **20250218\_B04 - RESIDENCE LE CHATENET – Construction de 55 logements individuels et collectifs (22 PLUS – 33 PLAI) lieu-dit : « Le Chatenet » au Palais sur Vienne - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole – Communauté Urbaine**

---

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 18 février 2025 à 17 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### **Etaient présents :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant la construction de 55 logements individuels et collectifs (22 PLUS - 33 PLAI), au lieu-dit : « Le Chatenet » au Palais sur Vienne, dans le cadre de la Reconstitution de l'Offre NPNRU,

Considérant la proposition de participation financière faite par Limoges Métropole à Limoges habitat pour un montant de 254 000 € décomposée en 44 000 € au titre des logements de type PLUS, 165 000 € au titre des logements de type PLAI et 45 000 € au titre des logements adaptés à la perte d'autonomie,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de financement entre Limoges Métropole et Limoges habitat afférente à cette opération.

Formalités de publicité effectuées

le **25 FEV. 2025**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **25 FEV. 2025**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

